



DESTINATAIRES : Rédacteurs aux services des informations, agents des affectations, reporters et éditorialistes : affaires, finances et investissements

SOURCE : Mega Bloks inc.

DATE : 10 mai 2006

SYMBOLE TSX : MB

OBJET : Communiqué – Pour diffusion immédiate

MEGA BLOKS AVISÉE D'UNE POURSUITE

MONTREAL, le 10 mai 2006 – Mega Bloks inc. (TSX : MB) (la « Société ») a annoncé qu'elle a été informée d'une poursuite déposée contre elle à la United States District Court for the Southern District of New York par Lawrence Rosen, Jeffrey Rosen et Sydney Rosen (collectivement, « les Rosen »), anciens actionnaires de Rose Art Industries, Inc. (« Rose Art ») et de Warren Industries, Inc. La Société croit que la poursuite vise le versement de la considération additionnelle pour l'acquisition (« CAA ») en vertu de l'entente d'achat d'actions (« EAA ») intervenue entre la Société et les Rosen le 26 juillet 2005. La Société n'a pas reçu copie de la plainte.

« La Société et les Rosen ont une interprétation différente des éléments qui peuvent être considérés dans la formule de la CAA et des réclamations qui peuvent être récupérées par la Société », a déclaré Marc Bertrand, président et chef de la direction de Mega Bloks. « Nous espérons pouvoir régler nos différends sans aller devant les tribunaux, mais puisqu'ils ont choisi de nous poursuivre, nous pourrions déposer une demande reconventionnelle et nous entendons nous défendre vigoureusement », a ajouté Marc Bertrand.

La Société a accumulé 51 millions \$ US dans ses états financiers vérifiés de 2005 à l'égard de la CAA sous réserve qu'il soit déterminé que quelque montant est dû. La Société maintiendra cette réserve jusqu'à ce que la poursuite soit réglée.

La Société a annoncé que Vic Bertrand, premier vice-président et chef de l'exploitation, assumerait dès maintenant les responsabilités additionnelles de président, Papeterie et activités, et qu'il serait en poste à Livingston, au New Jersey. Lawrence Rosen a été relevé de ses responsabilités de président et chef de la direction de Rose Art Industries Inc. et de premier vice-président et chef de la commercialisation de la Société. Il est également prévu que M. Rosen démissionne du conseil d'administration.

« Nous avons une solide équipe de gestion en Papeterie et activités, qui possède une grande expérience de toutes les facettes de ce secteur », a déclaré Vic Bertrand. « L'intégration de Mega Bloks et de Rose Art se poursuit bien et j'anticipe le plaisir de travailler en plus étroite collaboration avec cette équipe chevronnée afin d'assurer la croissance dans ce secteur. »



Énoncés prévisionnels

Toutes les déclarations qui n'ont pas trait directement et exclusivement à des faits historiques sont des « énoncés prévisionnels ». Ces énoncés représentent les intentions, les projets, les attentes et les convictions de la Société. Dans certains cas, ces énoncés nous obligent à émettre des hypothèses et il y a un risque important que ces hypothèses s'avèrent incorrectes. De plus, ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, y compris ceux ayant trait aux risques inhérents de litiges et à l'issue de ces derniers. Les termes « croit », « estime », « s'attend », « entend », « anticipe », « prévoit », « planifie », d'autres expressions similaires et leurs variantes identifient certains de ces énoncés prévisionnels et ne valent que pour la date à laquelle ils sont faits. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prévisionnel, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance non fondée à ces énoncés prévisionnels.

À propos du Groupe Mega Bloks :

Le Groupe d'entreprises Mega Bloks est un chef de file dans l'offre aux enfants et aux adultes de tout âge d'outils créatifs pour jouer et apprendre, sous les marques MEGA BLOKS® et ROSE ART®. Le Groupe produit des ensembles de jeux de construction et magnétiques, des articles d'art, de la papeterie, des fournitures scolaires, des instruments d'écriture et du matériel d'activité de haute qualité. Ayant son siège social à Montréal, Mega Bloks réalise ses ventes dans plus de 100 pays. Pour avoir plus de renseignements, visitez <http://www.megabloks.com>.

Les marques déposées indiquées par ® et ™ sont la propriété de Mega Bloks, Rose Art ou de The Board Dudes.

Source : Mega Bloks Inc.

Internet : www.megabloks.com